



A.F.T.Namur-Luxembourg
Rue de la Luzerne, 3 Bte 1
5100 JAMBES
Tél.:081/61.24.79
Fax: 081/61.44.03

Jambes, le 18 février 2009

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL "AFT REGION NAMUR-LUXEMBOURG" QUI S'EST TENUE A JEMELLE LE 14.02.2009

Le Comité Régional est représenté par :

Messieurs Joseph BURON, Jacques CARRIER, Patrick SACRE, Pierre CREVITS, Jean-François KESSLER et Madame Léa MESTACH.

Monsieur Maurice DANTINNE, trésorier, est également présent.

Absent excusé : Monsieur Michel COLSON.

1. Vérification des pouvoirs des délégués :

Les Clubs suivants sont présents ou représentés :

Tennis de la Citadelle, TC Bastogne, TCJ Arlonaise, TC Bouillon, TC Virton, TC Wellin, TC Marche, TC Florenville, TC Nassogne, Bayard TC Dinantais, TC Hastière, TC La Bruyère, TC La Closière, TC Natham, TC Grand Ohey, TC Paliseul, TC Géronsart, TC La Ligne, TC Les Jonquilles, TC Libramont, TC Saint-Mard, TC La Roche, Barvaux TC, TC Tabora, TC Bertrix, TC Vaux-Sur-Sûre, TC des Grottes, TC Jemelle, TC Houffalize, TC Winenne, Tennis Indoors Mettet, TC Val d'Attert, TC Perwez.

Soit 127 voix sur 253 (50,2 %) pour 33 clubs présents ou représentés sur 89 (37,1 %)

2. Allocution du Président et Vice-Président :

Le Président Joseph BURON ouvre l'Assemblée, souhaite la bienvenue à tous les clubs et leur explique ce qui l'a motivé à ne plus poser sa candidature au sein du comité régional. Il explique les raisons qui sont principalement d'ordre médical (il est diminué physiquement et doit se déplacer en fauteuil roulant, des problèmes au niveau de la vue l'empêchent également de lire et d'écrire). Il remercie les clubs et le comité régional du soutien et de l'amitié que tous lui ont témoignés pendant tout son mandat.

Le Vice-président, Pierre Crevits, remercie Joseph pour toute son action pour le tennis en ces termes :

"Joseph aura marqué l'histoire de notre région. Elu au comité régional en 1991, Joseph en est devenu vice-président en 1993 et en est le président depuis 2005. C'est lui que notre comité régional a désigné pour représenter la région à l'AFT dès 1991. A cette date, il est devenu membre du conseil d'administration et du comité directeur de l'AFT. En 2000, il est même devenu vice-président de l'AFT, qu'il est resté jusqu'en janvier 2007. Sous cette double casquette régionale et AFT, Joseph a accompagné, orienté, dirigé la région, qui a connu un développement impressionnant, que ce soit en termes de nombre de membres ou de participation aux compétitions. C'est sous la guidance de Joseph aussi que l'orientation vers un secrétariat professionnel a été prise, à la plus grande satisfaction de chacun."

Allocution du Vice-Président :

Bonjour à tous,

Je vous remercie pour votre présence à cette assemblée générale. Même si la succession des interventions peut parfois paraître un peu fastidieuse, je pense que c'est un moment très important. C'est l'occasion, une fois par an, de dresser un bilan des activités de notre association. C'est aussi le moment d'envisager l'avenir, au travers d'une série de projets. C'est enfin le moment de choisir ses représentants, au travers des élections qui auront lieu tout à l'heure.

Pour ma part, je me contenterai de tracer quelques grandes lignes, avant que mes collègues ne reviennent plus en détail sur chacun des points. Je voudrais dire un mot sur 3 points : un rapide bilan, les projets développés par le comité régional et terminer par un dossier AFT, où beaucoup de choses bougent ces derniers temps, comme vous avez pu vous en apercevoir.

Le **bilan 2008** de la Région Namur-Luxembourg.

Au **niveau sportif**, comme vous le verrez, le bilan est mi-figue, mi-raisin. Au total, le nombre d'affiliés est en augmentation de 659 membres, ce qui nous permet d'approcher les 16000 membres. Cette progression s'explique en grande partie par le nouveau système d'affiliations écoles à 2 euros, qui a séduit 553 jeunes. En interclubs, le nombre d'équipes augmente, mais on observe un net glissement de la catégorie messieurs vers la catégorie juniors vétérans, qui est sans doute à l'origine de l'augmentation du nombre d'équipes. Dans les tournois, la situation est moins bonne : on a noté une diminution substantielle de la participation. Du côté des jeunes, vous verrez que la priorité accordée par le comité régional porte ses fruits, avec d'excellents résultats dans les compétitions nationales, grâce à l'excellent travail de Michaël.

Au **niveau administratif**, je voudrais juste dire quelques mots à propos des résultats d'une enquête qui a été menée en 2008 par l'AFT auprès des clubs. Près de 40 clubs de notre région y ont participé. Les résultats n'ont pas encore été diffusés officiellement par l'AFT, mais il y a un élément que je voulais mettre en évidence, qui ressort par rapport aux autres régions : c'est votre satisfaction par rapport aux services rendus par le secrétariat. C'est à la fois une reconnaissance de l'excellent choix opéré par le comité régional il y a quelques années de professionnaliser le secrétariat, mais c'est aussi la reconnaissance du travail consciencieux, efficace et toujours sympathique effectué par Lucia et Frédérique. J'aimerais qu'on les en remercie par nos applaudissements.

Au **niveau financier**, les comptes sont en boni, comme l'expliquera notre trésorier, avec notamment des dépenses administratives tout à fait maîtrisées. Cela permet au comité de confirmer et même d'accentuer la politique qui consiste à dégager structurellement un budget pour l'entraînement des jeunes.

Voilà, en quelques mots, pour le bilan.

Les **projets**, maintenant. Notre premier souci en 2009, c'est de continuer à vous servir le mieux possible. Mais au-delà de cela, je voudrais citer trois choses.

Tout d'abord, je viens d'en parler, dans la continuité de ce qui a été lancé depuis 2007, le comité veut poursuivre une véritable **politique de jeunes**. Au-delà de l'organisation des compétitions, c'est là le rôle essentiel des régions : contribuer à détecter les jeunes, encadrer au mieux leur formation dans les clubs, regrouper les meilleurs. C'est essentiel pour l'avenir de notre région, mais aussi et surtout pour l'avenir de l'AFT et du tennis en Belgique. Cela passe par l'entraînement régional que nous avons mis sur pied en 2007, mais aussi et surtout, par le travail dans les clubs et les écoles de tennis. Michaël en parlera tout à l'heure. Des outils sont offerts par la fédération, qu'il s'agisse de la formation des cadres ou de la labellisation des écoles, encore faut-il s'en servir. Il revient au comité régional d'essayer d'encadrer au mieux l'ensemble des actions posées dans ce domaine.

Le deuxième projet est tout à fait concret : il concerne la **Coupe de Borman**, qui ne rencontre plus le même succès que dans le passé. Le Comité régional s'est penché sur la question et Jacques vous expliquera le fruit de nos réflexions.

Le troisième projet est plutôt un **axe de réflexion concernant les interclubs**. La perte de succès des interclubs messieurs nous interpelle, et nous réfléchissons à des réformes qui pourraient relancer leur intérêt. Cette réflexion, qui a lieu en étroite concertation avec la Commission sportive, doit ensuite être étendue à l'ensemble de l'AFT et il ne faut donc pas attendre de résultat à court terme. Votre sentiment à ce sujet nous intéresse en tout cas.

J'en arrive, pour terminer, aux **dossiers relatifs à l'AFT**. Je voudrais évoquer trois dossiers.

Le premier, c'est celui dont j'ai parlé il y a quelques instants, il s'agit de la **labellisation des écoles de tennis**. Très peu d'écoles ont remis leur candidature. C'est pourtant une belle reconnaissance officielle qui est ainsi attribuée au club et à son école. J'aimerais vous encourager à envisager une action dans ce sens. La labellisation n'est absolument pas réservée aux grandes écoles : dès que vos moniteurs sont diplômés, que vous affiliez vos élèves, vous remplissez tous les critères pour recevoir l'agrément. Vous pouvez obtenir tous les renseignements nécessaires auprès du secrétariat.

Le deuxième dossier, c'est celui de l'**affiliation à 2 euros**. Cette affiliation s'adresse aux jeunes qui ne font que suivre les cours de l'école et ne participent à aucune compétition officielle. Depuis le lancement en septembre, 553 affiliations de ce type ont été enregistrées dans les clubs de Namur-Luxembourg. C'est bien, mais on peut encore

nettement mieux : beaucoup de clubs n'en ont encore enregistré aucune. Là aussi, on peut s'adresser au secrétariat pour toute information complémentaire.

Le troisième dossier et dernier dossier, c'est la **révision des statuts de l'AFT**. Vous avez reçu des courriers de l'AFT vous présentant ces nouveaux statuts. Il s'agit d'une mise en conformité avec les exigences de la Communauté française. Sans cette adaptation, nous étions privés de subsides. Le grand changement, c'est en fait un retour en arrière : les clubs redeviennent les membres effectifs et on doit abandonner le système des parlementaires. Pour l'élection du conseil d'administration, vous avez constaté qu'un système un peu compliqué a été mis au point. Ce système est indispensable pour garantir la représentation équilibrée des régions au sein de l'AFT, et est donc particulièrement important pour notre région, qui est la plus petite. Le nouveau conseil d'administration sera, comme actuellement, composé de 17 membres. Chaque région est assurée d'avoir au minimum 4 membres. Cela, c'est une garantie supplémentaire pour Namur-Luxembourg, puisque ce nombre n'était que de 3 dans l'ancien système. Comment cela se passe-t-il ? 5 des 17 administrateurs sont élus par l'ensemble des clubs de l'AFT. Chaque région doit avoir au moins 1 élu parmi ces 5. Donc, même si le premier Namurois ou Luxembourgeois ne termine pas dans les 5 premiers, il sera d'office repêché et passera avant le 2ème Liégeois, par exemple. Ça, c'est pour le premier groupe d'administrateurs. Le second groupe, composé de 12 administrateurs, vient à parts égales, des 4 régions : 3 par région. Lors de l'AG de l'AFT, les clubs de chaque région éliront séparément 3 administrateurs. Le but ici, c'est que les régions soient représentées à l'AFT par les représentants qu'elles ont choisi, et pas par des représentants que d'autres régions auraient choisis pour elles. Voilà, en quelques mots, ce qui a changé. Les conséquences de ce changement, c'est que vous tous qui êtes ici êtes désormais impliqués directement dans les activités de l'AFT. J'aimerais insister sur l'importance de la représentation des clubs lors de cette assemblée. Une fois par an, le comité régional compte sur vous pour participer à cette assemblée. La première assemblée de ce type aura lieu à Louvain-la-Neuve le 21 mars prochain. Je compte sur votre présence.

Je compte sur la présence de tous, y compris des **clubs de moins de 50 membres**. Je tiens à dire un mot à ce propos parce qu'il y a eu un petit souci. Les nouveaux statuts ont été calqués sur les anciens, qui n'attribuaient pas de droit de vote aux clubs de moins de 25 membres. Vous savez que cette limite a été portée l'an dernier à 50, avec la possibilité, largement utilisée dans Namur-Luxembourg, d'accorder une dérogation. Les nouveaux statuts n'accordent donc pas de droit de vote aux clubs de moins de 50 membres, même s'ils ont reçu une dérogation. C'est illogique. Le problème a été soulevé par le club des Jonquilles et a été soumis au conseil d'administration de l'AFT, qui a décidé de proposer une modification des statuts accordant une voix aux clubs de moins de 50 membres. Je pense que c'est important, en particulier pour Namur-Luxembourg qui compte quelques clubs de ce type. Un dernier mot sur cette assemblée générale de l'AFT. Comme c'était mentionné dans le courrier que vous avez reçu en décembre et dans les newsletters de l'AFT, les **candidatures** pour le nouveau conseil d'administration doivent être déposées pour le 19 février. Pour votre information, Léa, Etienne Poncelet et moi-même avons renouvelé notre candidature.

Je tiens à remercier le comité régional pour le travail accompli cette année. J'ai vraiment l'impression que l'équipe est maintenant bien soudée et a trouvé son rythme de croisière.

Pierre CREVITS,
Vice-Président

3. Rapport du Secrétaire régional :

Mesdames et Messieurs les correspondants des clubs,
Chers collègues, chers Amis,

Sans être défaitiste, il nous faut admettre que la saison 2008 nous invite à la réflexion. Les deux étoiles qui servaient glorieusement la réputation de notre tennis et en particulier notre tennis féminin dans le monde entier ont mis un terme à leur brillante carrière.

Ces deux grandes Dames ont, depuis le début de la décennie, été les vecteurs indéniables pour la promotion du tennis belge. Hélas, aujourd'hui déjà, nous percevons les prémices d'un avenir moins favorable dans la fréquentation de nos clubs. Il appartient donc à tous les acteurs de notre région de rassembler les forces vives pour promouvoir, encourager et dynamiser la pratique de notre sport. Et cela sans perdre de vue l'aspect économique préoccupant qui touche et touchera encore de nombreux ménages à l'avenir.

Pour l'instant, revenons aux points essentiels que nous retiendrons de la saison 2008.

- **Nos membres** : fin 2008, nous comptabilisons 15922 membres répartis comme suit : 10149 seniors, 4269 juniors et 1504 benjamins. Parmi ces 15922 membres, 553 sont des affiliations « école » à 2 EUR. Par rapport à fin 2007, cela nous donne un apport de 659 membres.
- **Nos clubs** : nous comptons toujours 89 clubs suite à la démission du club du TC Wâret et l'arrivée du TC Vaux-Sur-Sûre. Le club de Hotton devrait nous rejoindre en 2009. Comme en 2007, 8 clubs ne sont pas en ordre quant au nombre de membres affiliés, à savoir 50 membres. Le Comité Régional a proposé à l'AFT les dérogations requises, qui les a entérinées.
- **Formations des jeunes** : ce point très important sera abordé tout à l'heure par notre CER, Michaël Dermience. Cette année encore, le comité régional a fait des entraînements régionaux l'une de ses priorités. Il a dégagé des fonds non négligeables pour favoriser cet aspect essentiel pour l'avenir de nos clubs et de notre région.
Je veux ici au nom du comité régional saluer le professionnalisme et les compétences de Michaël Dermience qui, hélas pour notre région, bientôt débutera un nouveau challenge. Nous lui souhaitons bien entendu plein succès aux Etats-Unis.
- **Le Comité régional** : notre comité s'est réuni à 8 reprises afin de répondre aux impératifs régionaux, à l'actualité sportive et à l'étude des différentes propositions de modification des statuts et divers règlements proposés par l'AFT et la FRBT.
Un minimum de réunions, mais un maximum d'efficacité grâce à l'énorme travail de nos deux secrétaires administratives part time, Lucia Dos Santos et Frédérique Lambotte.

Revenons quelques instants sur les faits saillants qui ont animé la région en 2008.

- **Les interclubs** : 1778 équipes dont 28 à l'échelon national et 2 jeunes en Ligue.
Si globalement le nombre d'équipes est toujours en progression, il nous faut être attentifs au glissement significatif des équipes messieurs vers les vétérans 35 ans. Soit une perte de 35 équipes Messieurs depuis 2006.
Même remarque pour les équipes dames même si nous pensons que les motifs ne sont pas identiques. Personnellement, j'émettrais peut-être un manque d'homogénéité qui se dégagerait de par la composition de certaines équipes. Côté jeunes, une progression de 20 équipes a été enregistrée. En doubles dames 28 équipes.
Au sujet des amendes interclubs, 7000 EUR avec comme postes principaux : 62 amendes pour non concordance entre la feuille de match et le déroulement des rencontres et 36 pour des forfaits.
- **Les tournois** : au contraire des interclubs, nous devons constater une perte globale de 20 % de participation à nos tournois régionaux. Sans doute, cet aspect lié à la conjoncture peu favorable de ces derniers mois.
A ce sujet, le Comité régional voudrait attirer votre attention quant au montant du droit d'inscription exigé par certains clubs. Les déplacements, les boissons d'après rencontres doivent nous amener à la réflexion quant au coût de l'inscription demandé. Si la plupart des membres du club organisateur participent, les déplacements sont moins fréquents qu'auparavant.
Côté des W-O, c'est le statut quo, 5 % dont 2/3 sont constatés lors du 1^{er} tour.
- **Eliminatoires de la coupe de Borman** : premier concerné par cette organisation régionale, force est de constater que son organisation ne recueille plus l'engouement connu dans le passé. En effet, trop de rencontres déséquilibrées de par sa réglementation stricte qui n'encourage plus les seconds couteaux à venir se mesurer aux meilleurs espoirs régionaux. Nous avons donc décidé avec le soutien de la commission sportive une refonte complète de la compétition dès cette saison. Il s'agit de proposer à chaque club d'organiser des éliminatoires locales durant le mois de mai. Le détail pour ces qualifications sera adressé en temps utiles à tous les clubs.
- **Eliminatoires des Championnats de la Communauté Française** : cette compétition sélective pour la phase finale ne semble concerner que les joueurs et joueuses des clubs environnants. Il serait souhaitable de revaloriser davantage cette compétition francophone.
- **Championnat régional des vétérans** : sous la présidence de Bob Gérard, cette fête du tennis mériterait une meilleure fréquentation quand on connaît le dévouement de son équipe dirigeante.
- **Tournoi de la Grande Région des moins 14 ans (filles et garçons)** : c'était au tour de la Sarre d'accueillir nos jeunes entraînés régionaux.
L'édition 2009 se déroulera au Grand Duché de Luxembourg et sera réservé dorénavant aux jeunes gens et jeunes filles de 12 ans.
- **Remise des prix du Critérium** : nous avons opté pour une organisation le dimanche après-midi et ce choix a été gagnant. Nous avons en effet constaté une participation exceptionnelle de lauréats. Nous rééditerons en 2009.

A noter que le Club en Or 2008 a été décerné au Tennis Club Baudet Bertrix.

Pour ma part, comme convenu, j'ai sillonné selon mes disponibilités la région namuroise durant cette saison 2008 (période des tournois). Dans l'ensemble, les responsables ont souligné la baisse significative point de vue inscription. J'ai, pour ma part, constaté une bonne organisation en général et surtout, la présence à la table des juges-arbitres ou adjoints.

Il me faut cependant avouer que notre Comité régional a confié un dossier à la chambre de discipline. En effet, nous avons été saisi d'une plainte pour violence physique. La chambre de discipline s'est donc réunie et a sanctionné les différents acteurs suivant le règlement d'ordre intérieur à savoir des suspensions effectives pour 3 auteurs de ces faits.

Pour la troisième année consécutive, notre Comité a tenté lors de l'AG du 22 octobre à Waterloo de ramener le double jeunes à 1 point. Malheureusement, ce fut encore une fois un échec.

Mesdames, Messieurs, aidé par les différentes commissions, nos parlementaires et nos secrétaires administratives, voilà un aperçu sommaire de l'ensemble des missions et activités que notre Comité régional a assumées avec enthousiasme en 2008.

Je m'en voudrais avant de conclure de ne pas souligner le bonheur et la fierté que j'ai eus de fréquenter durant de très longues années, mon grand ami et président Joseph Buron. Que ce soit dans son club légendaire de Nassogne, au sein du comité régional ou encore au comité directeur de l'AFT, Joseph a donné à notre région, force, crédibilité et respect. Je terminerai donc en saluant la décision difficile qu'il vient de prendre. Je suis certain encore une fois qu'elle est inspirée par la sagesse et le souhait d'un fonctionnement optimal pour notre région. Merci Joseph pour tout ce que tu nous as apporté et plus particulièrement en ce qui me concerne, les bons moments passés ensemble.

Mesdames, Messieurs c'était le rapport du secrétaire régional. Je vous souhaite à tous une saison tennistique 2009 riche à tout point de vue.

Le secrétaire régional,
Jacques Carrier

4. Rapport du Trésorier - présentation du budget et approbation : (voir en annexe le compte de résultats)

Le trésorier, Maurice Dantine, commente les principaux postes des comptes et résultats de l'année 2008.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes - exercice 2008 :

Mesdames, Messieurs,

Nous soussignés Robert Gérard et Etienne Poot Baudier, avons procédé, en date du 8 janvier 2009, à l'examen des comptes de l'a.s.b.l. Tennis Région Namur-Luxembourg pour l'année 2008. Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle qui nous a été confiée.

Les principaux postes des recettes et des dépenses ont été plus spécialement vérifiés. Les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes. Les écritures concernant l'exercice 2008 ont fait l'objet d'un contrôle par sondage, qui a révélé une conformité avec les pièces comptables. Toutes les dépenses sont appuyées par des pièces justificatives probantes. Au niveau des comptes de recettes, les rentrées diverses sont enregistrées sur la base de documents internes qui justifient les dépôts bancaires.

Le résultat de l'année correspond à un bénéfice de 10820 euros.

Nous tenons à préciser qu'au cours de notre mission, il a été répondu de manière précise et totalement satisfaisante à toutes les questions que nous avons jugées utile de poser.

Nous proposons dès lors de donner décharge aux administrateurs pour les comptes de l'année 2008.

Robert Gérard

Etienne Poot Baudier

6. Approbation des comptes 2008 et du budget 2009 :

L'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge au Comité Régional pour la gestion de l'exercice 2008.

L'Assemblée approuve sans réserve le budget proposé pour la saison 2009.

7. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2009 :

L'Assemblée unanime demande à Etienne POOT BAUDIER (TC La Bruyère) et à Robert GERARD (TC Jemelle) de poursuivre leur mission.

8. Rapport des Commissions :

A. Commission sportive :

Pour rappel, le rôle de notre commission est de gérer les compétitions sportives (interclubs et tournois) de notre région.

Dans ce contexte, nous sommes à l'écoute des remarques et suggestions de tous afin de tenter de faire évoluer certaines choses.

Ces propositions d'évolution doivent bien évidemment être approuvées par l'AFT (doubles en jeunes), mais parfois aussi par la FRBT (ex. : la formule de l'interclubs messieurs, les w.o.).

Pour 2009, les modifications sportives principales sont :

- la création d'un interclubs francophone en -9 et 10 ans,
- une nouvelle répartition des points des divisions en interclubs jeunes,
- l'apparition de deux tournois du Belgian circuit en dames grâce à l'effort financier du comité régional,
- une nouvelle répartition des catégories tournois M45 et D30 (2 au lieu de 3 catégories),
- la redynamisation de la coupe de Borman : remise en place de la phase locale (pour les bas classements) et obligation de participation à la phase régionale pour tous les jeunes à partir d'un certain niveau.

Nouveautés de dernière minute :

A partir des catégories Messieurs 60 et Dames 50, le troisième set est remplacé par un match tie-break (premier à 10 points avec 2 points d'écart). Cette règle est d'application en tournois et en interclubs aussi bien en simples qu'en doubles.

Attention :

- Dans les autres catégories adultes, elle est d'application uniquement en interclubs et uniquement en doubles (cf. règlement interclubs).
- Cette règle n'est pas d'application dans les catégories jeunes.
- Elle est d'application à titre de test pour une durée d'un an.

Le programme tournoi a bénéficié d'améliorations intéressantes et une information à l'attention des juges-arbitres sera organisée. Il faut continuer d'encourager l'inscription aux tournois par internet (et plus via le téléphone, source d'erreur).

A débattre : en début de tournoi, la publication des horaires sur le net ferait office de convocation ?

Le circuit Belisol se poursuit avec 19 clubs. Il a atteint sa vitesse de croisière. Une place reste disponible pour un club luxembourgeois.

Projets 2010 :

- refonte du calendrier du circuit 12 m en hiver,
- débat sur la participation des jeunes dans les tournois adultes,
- gestion des w.o. dans les tournois,

Je terminerai ce bilan en remerciant mes collègues de la commission pour le travail accompli et les membres du comité pour l'ouverture d'esprit dont ils font preuve dans les débats d'idées qui nous occupent.

Thierry Marot

B. Commission d'arbitrage :

Monsieur le Président,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,
Chers Membres,

Je suis au regret de ne pouvoir vous présenter personnellement le rapport de la CA pour l'année 2008. J'en laisse le soin à Jean-François Kessler qui, j'en suis persuadé, fera cela tout aussi bien que moi.

Les principales missions qui ont été accomplies en 2008 :

- La commission d'arbitrage s'est réunie 5 fois suivant les impératifs liés à ses compétences.
- Les agrégations de terrains intérieurs et extérieurs, demandées par sept clubs, ont été honorées.
- L'agrégation de l'éclairage des terrains extérieurs du TC Tabora a été finalisée.
- Deux démissions sont à déplorer au sein de la commission d'arbitrage, à savoir :
 - Michel Yancis pour raisons familiales,
 - Eric Bourguet pour engagement professionnel chez Justine N°1.

Véritables chevilles ouvrières, nous les remercions pour tout le travail accompli.

Un courrier leur a été envoyé en ce sens.

- La correction des tableaux officiels des tournois a été principalement réalisée par Léa Mestach. Celle-ci a été secondée dans sa tâche par Jérôme Chapelle.
- La Refresher School programmée au TC Jemelle le 12 avril 2008 a dû être annulée. A peine 12 personnes avaient répondu à l'invitation.
- L'envoi aux arbitres de trois courriels pour sollicitation des disponibilités pour l'arbitrage des finales des tournois est resté pratiquement lettre morte. Cette procédure sera abandonnée en 2009. Procédure trop fastidieuse pour le résultat escompté.
- Trop d'incidents, cette année, ont entaché les interclubs. S'il est vrai que le tennis est avant tout un sport de loisirs, il n'en est pas moins vrai que les règles en la matière doivent être respectées. C'est pourquoi, la commission d'arbitrage a décidé d'organiser pour les responsables interclubs une Refresher School.

Les dates retenues, mais non encore fixées, sont :

- le 21 mars - Alain Mespouille pour le Sud,
- le 28 mars - Diego Garcia pour le Centre,
- le 28 mars - Christian Graisse et Philippe Coupepez pour le Nord.
- L'arbitrage des finales des tournois : Philippe Coupepez et moi avons géré, tout au long de cette saison, la mise en application du règlement en matière d'arbitrage des finales des tableaux de simples. Du 1^{er} janvier au 31 octobre, 195 tournois ont été analysés :
 - 68 % des finales ont été arbitrées par des arbitres officiels,
 - 30 % l'ont été par des membres détenteurs d'une carte membre,
 - 2 % des finales n'ont pas été arbitrées.

Par rapport à 2007 : 5 % en moins de finales ont été arbitrées par des officiels, 9 % en plus de finales ont été arbitrées par des membres.

La tendance serait de substituer les arbitres officiels par des membres détenteurs d'une carte fédérale.

Il vous est rappelé que la Fédération exige que les demi-finales et finales des tableaux M I, M I Bis, M II, D I, M35 I ainsi que les rencontres jeunes doivent être arbitrées par un arbitre officiel. Notre ASBL demande simplement l'arbitrage des finales en M I, M I Bis, M II, D I, M35 I et jeunes par un arbitre de grade minimum C. Les autres finales pouvant être arbitrées par un affilié ordinaire. Pour être comptabilisée, la feuille d'arbitrage doit être complétée intégralement et signée par le membre ayant arbitré. Dans la mesure du possible, il complète les feuillets intérieurs. A défaut, il inscrit au travers « Non Officiel ».

Un minimum de 5 arbitrages est maintenu pour conserver son statut d'arbitre.

- Deux formations d'officiels ont été organisées en octobre et novembre. Pour le Nord, à Géronsart, le formateur étant Jean-Luc Reynarts AFT Brabant, pour le Sud, à la Cova, le formateur Alain Mespouille. Ces 2 formations ont permis à certains clubs de se prévaloir d'un manque d'arbitres et juges-arbitres et de se prémunir des amendes pour l'avenir. Plus de 20 membres se sont présentés à chaque session.
- Dans le cadre d'une campagne demandée par la commission d'arbitrage fédérale, un stand pour revalorisation de l'arbitrage a été tenu, une soirée, lors de l'Ethias Trophy à Mons. Quelques contacts ont été pris lors de cette manifestation par des membres de notre région.
- Une des tâches majeures de 2008 a été la désignation de juges-arbitres neutres pour assurer et diriger les rencontres lors des tours finaux des interclubs. Malheureusement, nous n'avons pu répondre pour les demi-finales nationales Messieurs 45 I qui se déroulaient à Arlon. Toutes les démarches ont échoué.
- Cette année, la commission a présenté deux candidats aux examens d'arbitrage national. Les premiers résultats sont encourageants. Il reste l'examen sur chaise à passer. Celui-ci s'effectuera lors des Championnats Nationaux des Vétérans dans le courant du mois de mars.
- Pour en terminer sur ce chapitre, la commission d'arbitrage ne désire pas sanctionner outre mesure les clubs pour non-arbitrage des finales, mais bien qu'il y ait une honnêteté en la matière. Elle peut être clémente,

indulgente lorsque apparaît une difficulté évidente dans la recherche d'arbitres. Elle sera et restera intransigeante dans tout constat de tricherie, de malversation, de fausse rédaction de cartes, etc.

L'amende pour non-arbitrage est limitée à 17,50 € par finale non arbitrée. L'indemnité allouée pour match arbitré reste à 15 €.

Prévisions pour l'année 2009 :

- Nous ouvrons la porte à de nouveaux candidats au sein de la commission d'arbitrage. Trois candidatures ont été enregistrées à ce jour. Il s'agit de Monsieur Bruno Smets du TC Natham, Stefaan Rathé du TCJ Arlon et Michaël Mary du TC Belgrade.
- Des journées de remise à niveau seront programmées pour les responsables interclubs.
- Il est envisagé une formation complémentaire sur les modifications du programme tournoi.org. Sophie Lambotte s'est proposée de dispenser cette formation. Celle-ci se ferait un samedi après-midi, après le 14 avril au TC Jemelle (position centrale).
- Les formations annuelles d'arbitrage et de juge-arbitrage sont prévues dans le courant des mois d'octobre et novembre.
- Nous comptons mettre en lieu et place des trois envois annuels de sollicitation des arbitres, une Task Force Arbitrage (TFA). Cela consisterait en un pot d'arbitres et juges-arbitres, sur qui l'on pourrait compter. L'intégration dans la TFA se ferait sur base d'un volontariat. Ces membres seraient contactés en priorité pour, si besoin, arbitrer les tournois et autre...
Une demande sera faite par courriel aux arbitres et juges-arbitres répertoriés à ce jour.

Je ne voudrais pas clôturer ce rapport sans que nous ayons une pensée pour notre collègue, Raymond De Cuyper, arbitre du Brabant qui nous a quittés à l'âge de 54 ans. Il venait occasionnellement renforcer l'équipe Namur-Luxembourg. Raymond était un homme d'une grande motivation, passionné par son sport et toujours prêt à aider les plus jeunes. Pour ceux qui l'ont croisé, il incarnait la bonne humeur et l'enthousiasme. C'est l'arbitrage belge dans son ensemble qui est touché par ce décès. J'aimerais que vous ayez une pensée en sa mémoire.

Merci.

Je vous remercie pour votre attention.

Excellente année sportive.

Pour la Commission d'arbitrage Namur - Luxembourg,
Michel Colson

9. Rapport du coordinateur sportif régional :

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Avant de faire le bilan de la saison écoulée concernant mes missions de coordinateur régional, je tenais une nouvelle fois à remercier les membres du comité régional pour tout le soutien témoigné et la confiance accordée tout au long de l'année. Je leur suis très reconnaissant également en ce qui concerne leur compréhension et leur respect par rapport à certains choix de ma part.

Introduction :

Après le très bon bilan de l'année dernière concernant les joueurs entraînés par la fédération, l'heure était cette année à l'obligation de confirmer.

Le relevé des résultats qui va suivre permettra de comprendre que cet objectif est largement atteint.

En effet, les joueurs entraînés ont cette année encore fait plus que rivaliser avec les autres régions.

Ce constat est d'autant plus plaisant si on tient compte du fait que notre région dispose d'un réservoir de jeunes moins important que dans les autres régions.

De plus, comme vous devez certainement le savoir, les entraînements AFT sont budgétisés en fonction du nombre d'affiliés, ce qui fait de notre région la moins bien représentée d'un point de vue quantitatif.

Je ferai également un rapport sur les autres activités faisant partie de mes missions de coordinateur. Je parlerai donc de la détection et du circuit 12m, des visites dans les clubs et des formations de cadres.

Entraînements :

Il y a 2 statuts dans les entraînements, les entraînements AFT et les entraînements régionaux.

- Le statut « AFT » propose aux joueurs un encadrement sportif d'une dizaine d'heures reprenant 2 séances au centre ligue à Mons et 3 séances dans leur club respectif.
- Le statut « régional » est quant à lui plus léger et propose une séance fédérale et 2 séances « club » et ce dans le club du joueur.

Je profite de l'occasion pour remercier à nouveau le comité régional d'avoir accepté encore une fois de débloquer un budget pour ces entraînements.

A titre d'info, 80% des joueurs AFT faisaient partie des entraînements régionaux les années précédentes. On peut donc dire qu'ils sont très rentables.

Cette saison, 22 joueurs en bénéficient.

Pour entraîner les joueurs « AFT », nous avons fait appel cette saison à :

- Grégory Camus de Géronsart,
- Marc Rousseaux de Gembloux,
- Mathieu Da Silva de La Cova,
- et moi-même.

Les entraînements physiques sont quant à eux maintenant donnés par Jean Boulanger.

12 joueurs sont repris dans ces entraînements AFT :

Juliette Bastin, Arnaud Delsaut, Charles Tzicas, Valentin Guyot, Théo Van de Weghe, Romane Dalcette, Mathilde Trigaux, Louis Herman, Lucie Rabiot, Eva Zannier, Adeline Lardinois, Charlotte Vekeman.

22 autres joueurs sont repris dans une structure d'entraînements régionaux.

Il faut également noter l'entrée au tennis étude de François Azzola et de Déborah Kerfs.

Résultats :

Afin d'avoir des résultats significatifs, je ne parlerai volontairement que des compétitions internationales, nationales ou inter-régions :

- Tennis Europ :
Premiers points en -14 de François Azzola (30) et de Déborah Kerfs (115)
- Circuit Collot :
1^{ère} place de Mattéo Jacquemart en -10 garçons
1^{ère} place de Juliette Bastin en -10 filles
2^{ème} place de Romane Dalcette en -10 filles
1^{ère} place de Guyot Valentin en -9 garçons
Notre région était la mieux représentée aux Masters avec 9 joueurs qualifiés sur 24
- De Borman AFT:
Victoire d'Audrey Capouet en -14 ans filles contre Maryse Chabotteaux
Finale de François Azzola en -12 ans garçons
- Tournoi de la Grande Région :
3^{ème} place de Maryse Chabotteaux et de Benjamin Tahir
2^{ème} place de la délégation au classement par équipe
- Masters hiver du circuit de l'Espérance :
Victoire de Mathilde Trigaux en -9 filles
Daxhelet Caroline finaliste en -12 filles
- Young Tennis Bowl :
Victoire de l'équipe de Géronsart en -10 ans filles I
Victoire de l'équipe de Géronsart en -12 ans filles I
Finale de l'équipe de Géronsart en -9 ans garçons I
Finale de l'équipe de La Cova en -9 ans filles I
- Tour final « Ligue » :
Victoire de l'équipe de Géronsart en -14 ans garçons
- Inter régions jeunes :
Victoire de l'équipe de La Cova en -10 ans filles II
Victoire de l'équipe de la Citadelle en -16 ans filles I
- Masters des « As » :
Victoire de Mathilde Trigaux en -9 ans filles
- *Masters des Critériums* :
Victoire d'Hélène Scholsen en -12 ans filles I
Victoire de Sarah Salmon en -9 ans filles I
Victoire de Louis Mathieu en -12 ans garçons II

Victoire de Romain Rochus en -9 ans garçons II

- Argayon :
Finale de Valentin Guyot en -10 ans garçons
 $\frac{1}{2}$ finale d'Eva Zannier en -9 ans filles
 $\frac{1}{2}$ finale de Trigaux Mathilde en -10 ans filles
- St-Trond :
 $\frac{1}{2}$ finale de Lardinois Adeline en -9 ans filles
Finale de Théo Van de Weghe en - 9 ans garçons
Finale de Trigaux Mathilde en -10 ans filles
Finale d'Eva Zannier en -9 ans filles

Ces résultats sont remarquables.

Cependant, ils m'obligent à tirer la sonnette d'alarme.

En effet, 90 % de ceux-ci concernent les catégories de moins de 12 ans et sont réalisés presque uniquement par des joueurs repris par la fédération. Au-delà de cet âge, les résultats sont quasi inexistantes. Les joueurs ne rivalisent plus avec ceux des autres régions.

Dans le système fédéral actuel mis en place par la direction sportive, l'âge charnière en ce qui concerne les entraînements fédéraux est de 12 ans. En effet, soit le joueur intègre le tennis étude à Mons soit il sort du système. C'est donc à ce moment que les clubs devraient assurer les relais comme cela est fait dans les autres régions.

L'analyse de ces résultats me force à constater, qu'à l'heure actuelle, à Namur-Luxembourg, l'implication des clubs et des moniteurs dans la compétition n'est pas suffisante si on veut se donner les moyens d'être performant.

J'en veux pour preuve ces quelques exemples :

- La fréquentation des tournois hivernaux du circuit de l'Espérance. Les joueurs fédéraux se retrouvent presque entre eux à chaque étape.
- Lors du Young Tennis Bowl à Géronsart en septembre dernier, sur les 34 équipes présentes, seulement 3 équipes étaient sans coach ... malheureusement 3 équipes de Namur/Luxembourg ! La majorité des équipes de la région n'ont reçu aucun entraînement préparatoire par leur club. Afin de ne pas laisser ces jeunes sans jouer avant une compétition importante, j'ai dû dispenser des entraînements vu que leurs clubs ne faisaient rien pour eux alors qu'ils allaient les représenter. J'ai même été sollicité pour être le coach officiel d'une équipe Namur-Luxembourg, ce que bien entendu, je ne pouvais accepter en gage de ma neutralité envers tous les clubs.
- Pour les entraînements fédéraux, nous n'arrivons plus à collaborer avec suffisamment de moniteurs de club motivés. La majorité de ceux-ci ne respectent plus le cahier de charge des entraînements fédéraux. Il n'y a plus moyen d'avoir une fiche technique à temps et à heure, un rapport sur un joueur, il n'y a plus moyen d'organiser une réunion avec suffisamment de participants.
- 95 % des cours organisés dans les clubs sont des cours essentiellement à but lucratif et non sportif. J'en veux pour preuve que certains responsables d'école de tennis ne veulent même plus libérer des terrains pour les entraînements fédéraux de leurs joueurs dans un souci de rentabilité.
- Certains clubs disposant de plusieurs terrains couverts, de moniteurs diplômés et professionnels n'ont plus aucun joueur actif sur le circuit 12m et/ou n'ont plus aucun joueur repris par la fédération.
- Les moniteurs ne suivent plus leurs joueurs en tournoi ou alors cela se fait dans le cadre d'un stage compétition payant. Sur les tournois de l'Argayon et de Saint-Trond, seulement un moniteur est venu voir son joueur sans se faire payer.

Dés lors, que doit faire un jeune lorsqu'il n'est plus sélectionné par la fédération s'il veut être performant ? A l'heure actuelle, chez nous, il arrête, change de région ou se retourne vers un pays limitrophe. Il suffit de voir des joueurs comme Mattéo Jacquemart, Juliette Frère, Caroline Daxhelet ou encore Anouck Delforterie et bien d'autres !

Chaque année en début de saison, beaucoup de parents me téléphonent car ils se retrouvent désemparés. Ils ne trouvent pas de structure offrant un volume d'entraînement suffisant ou ils ne trouvent pas de moniteur motivé. Dans d'autres régions, le fait de ne plus être sélectionné n'est pas aussi catastrophique, mais néanmoins tout aussi préoccupant.

Aujourd'hui, à peu de chose près, un compétiteur est un joueur repris par la fédération ou ... n'est pas.

Le loisir est bien évidemment important dans un club ou dans une école de tennis, mais ne doit pas être le seul objectif « sportif ». Cette réflexion est dirigée vers les clubs qui disposent d'installations couvertes et fonctionnelles car il est bien entendu que les plus petits clubs ne disposant pas des moyens matériels suffisants ont beaucoup plus de difficultés pour aller dans ce sens.

Comme je l'ai déjà dit lors des 2 dernières Assemblées Générales, pour le futur sportif de la région, les clubs doivent absolument revoir leur philosophie.

Ils doivent redynamiser la compétition, pousser les enfants à prendre part aux tournois, réveiller leur responsable d'école de tennis, leurs moniteurs.

Jusqu'à présent il y a eu du monde dans les clubs même sans faire d'effort tant l'image de Justine et Kim était présente. Cependant, les choses sont en train de changer. Il faut donc que les écoles de tennis se remettent au travail et laissent peut-être de côté l'aspect lucratif afin de ne pas scier la branche sur laquelle elles sont assises. Surtout dans la situation actuelle de crise. Faire de la compétition ne doit pas concerner uniquement l'élite sociale.

Vous aurez bien entendu compris que, si je me permets de faire cette remarque, c'est que mon rôle premier au sein de la fédération est d'augmenter en termes de performances et de résultats le niveau sportif de la région. Si on veut faire des champions, il faut travailler à la base et s'il n'y a plus de champion, la vie des clubs se verra ralentir progressivement.

Mini-tennis 12 m :

Le merveilleux outil de détection qu'est le mini-tennis 12 m commence également à souffrir de ce mal.

Les informations qui doivent normalement être transmises par les moniteurs ou les responsables d'école de tennis semblent ne plus arriver aux parents. Or, nous savons tous que beaucoup de parents d'enfants de 5-6 ans qui arrivent dans un club ne sont pas au courant du fonctionnement de ces premières compétitions.

J'en veux pour preuve le début très timide du circuit hiver 2008-2009. Les clubs de Bastogne et de Ciney ont même dû annuler leur étape faute de participants. Heureusement, le nombre d'inscrits augmentent avec l'avancement du circuit. Cependant, plusieurs gros clubs, qui dans le passé étaient très productifs en joueurs, ne présentent plus aucun joueur dans le classement de ce circuit. Les clubs de La Cova, La Citadelle et Géronsart sont les mieux représentés avec 6 ou 7 jours actifs chacun.

Le circuit d'hiver 2007-2008 avait regroupé 54 garçons et 9 filles alors que le circuit 2008-2009 qui n'est pas encore terminé compte, à ce jour, 41 garçons et 13 filles.

Formations de cadres :

En ce qui concerne la formation des cadres, le constat va dans le même sens que celui fait précédemment après l'analyse de résultats des jeunes.

En 2008,

- 46 candidats ont participé à la formation « animateur mini-tennis ». Seule la région du Brabant a eu plus de participants,
- Pour la formation « moniteur niveau 1 », il y a 6 candidats de Namur-Luxembourg sur les 36 qui ont réussi à avoir accès à la formation,
- Pour la formation « moniteur niveau 2 », 1 namurois sur 14 candidats,
- Pour la formation « moniteur niveau 3 », 1 namurois sur les 17 candidats.

Ceci pousse encore à conclure que la priorité est mise sur le loisir et l'animation ou que les clubs trouvent le diplôme d'« animateur » suffisant.

Visites aux clubs :

Voulant être proche des clubs pour collaborer plus efficacement avec ceux-ci, une autre de mes missions de coordinateur est de me rendre dans les clubs à la demande de ceux-ci pour débattre ou exposer certains thèmes.

Ces thèmes pouvant aller de la tactique jusqu'à la méthodologie en passant par la technique ou la présentation des animations fédérales.

Chaque thème étant développé avec des moyens audio-visuels.

Un mail expliquant ce service de la fédération donné aux clubs a été envoyé à tous les responsables d'école de tennis et/ou de club avec les coordonnées reçues au secrétariat.

7 clubs ont répondu, à savoir Beauraing, Jemelle, Bastogne, Citadelle, Géronsart, Ohey, Perwez.

Je profite de l'occasion pour relancer une nouvelle fois les clubs qui souhaiteraient mon passage.

Salutations sportives,

Michaël DERMIENCE

10. Election de 4 administrateurs du Comité régional :**Sont sortants :**

Madame Léa MESTACH (TC Grand Ohey)
Monsieur Joseph BURON (TC Nassogne)
Monsieur Jacques CARRIER (TC Marche)
Monsieur Michel COLSON (TC Fosses)

Sont candidats :

Madame Léa MESTACH (TC Grand Ohey)
Monsieur Jacques CARRIER (TC Marche)
Monsieur Guy CHARLET (TC Perwez)
Monsieur Michel COLSON (TC Fosses)

Les quatre candidats sont élus par l'Assemblée.

11. Proposition de modification aux statuts :

Néant.

12. Divers :

Néant.

Interpellations et remarques :

Néant.

La séance est levée à 16h00.

Le Secrétaire Régional,
Jacques CARRIER

Annexe : les comptes des résultats 2008, le projet de budget 2009